

Département  
de la Moselle

COMMUNE de VALMONT

Arrondissement  
de Forbach

Extrait du procès-verbal  
des délibérations  
du Conseil Municipal

Nombre de conseillers

élus:

23

Conseillers en fonction :

23

Conseillers présents :

12

Séance du 25 juin 2024 à 19h30 - Convocation du 19 juin 2024

Sous la présidence de M. Salvatore COSCARELLA, Maire de VALMONT

**Présents :** M. BADER - Mme BURTART - M. COSCARELLA - Mme FAGGIN  
- M. JULLY – Mme MONNEAU - Mme NIMSGERN - M PERON – M. REKAR  
- Mme TOURDOT - M TOURSCHER - Mme. VOGEL

**Absents excusés :** Mme AISSAOUI procuration O. KLUCZYK - M.  
CAVALIERE procuration à N. TOURDOT - M. HAULTIER procuration à S.  
COSCARELLA – Mme KLUCZYK - M. MUSCARI procuration à J.  
TOURSCHER - Mme PINCEMAILLE procuration à L. NIMSGERN - M. THIL  
procuration à D. BADER – M. WENDELS procuration à B. BURTART - Mme  
WINTER procuration à D. PERON

**Absents non excusés :** Mme FARRESSE - Mme KONARSKI

**Secrétaire de séance :** conformément à l'article L 2121.15 du Code Général des collectivités territoriales, Mr TOURSCHER est nommé secrétaire de séance, Mme HAMANN Christine étant auxiliaire du secrétaire.

| Numéro | Objet de la délibération   | Page |
|--------|--|------|
|        | Sommaire   | 60   |
| 0      | Informations   | 61   |
| 1      | Convention de partenariat d'objectifs et de moyens avec l'OPAL (AJOURNE) | 61   |
| 2      | Subvention exceptionnelle au Club des Aînés                              | 61   |
| 3      | Rétrocession voiries et réseaux Lotissement la Pépinière                 | 62   |
| 4      | Rétrocession voiries et réseaux Lotissement les Vergers                  | 62   |
| 5      | Vente parcelle à Mr GOETTMANN Marc                                       | 63   |
| 6      | Vente parcelle à Mr BOZOK Bulut  | 63   |
| 7      | Achat parcelle à BIG PROMOTION   | 64   |
| 8      | Numérotation Rue des Poiriers  | 64   |
| 9      | Virement de crédits n°01/2024  | 65   |
|        | Emargements  | 66   |

### **Point N°0 : Informations**

Rapporteur : Monsieur le Maire

- Monsieur le Maire demande aux membres du conseil d'approuver la nomination d'un secrétaire de séance à savoir **Mr TOURSCHER Jean** pour cette séance
  
- Monsieur le Maire demande l'autorisation d'ajouter ou de retirer le point n° .. :
  - Ajout du point n° 8 : Numérotation Rue des Poiriers
  - Ajout du point n°9 : Virement de crédits n° 01/2024
  - Retrait du point n°1 : convention de partenariat d'objectifs et de moyens avec l'OPAL

*Approuvé à l'unanimité*

### **Point N°1 : Convention de partenariat d'objectifs et de moyens avec l'OPAL**

Rapporteur : Monsieur le Maire

- Ajournement du point

*Approuvé à l'unanimité*

### **Point N°2 : Subvention exceptionnelle au Club des Aînés**

Rapporteur : Monsieur le Maire

Monsieur le Maire soumet aux membres du conseil municipal, la demande d'octroi d'une subvention exceptionnelle au Club des Aînés.

La trésorière adjointe de l'association a subi un cambriolage à son domicile en date du 20 mai 2024, et lors de cette effraction, le fond de caisse du Club des Aînés a été volé laissant un préjudice important pour cette association qui n'a pas beaucoup de ressources et qui anime de façon admirable et conviviale la tranche « séniors » de notre population.

Le montant de la caisse était de 495,31 euros.

Après en avoir discuté et délibéré, le conseil municipal :

- Vote le versement d'une subvention exceptionnelle de **500,00 euros** pour l'association du Club des Aînés afin de couvrir le préjudice subi.

*Approuvé à l'unanimité*

### **Point N°3 : Rétrocession voiries et réseaux Lotissement La Pépinière**

Rapporteur : Monsieur Tourscher

Vu la demande de PA 057 690 20 S0002 déposé le 01/07/2020

Vu la convention de transfert PA du 23/06/2020

Vu la demande de PA 057 690 20 S0002 accord 04/09/2020

Vu la DAACT en date du 24/08/2021

Le lotissement « La PEPINIERE » étant achevé dans sa totalité, conformément à l'autorisation de lotir, il convient de réintégrer la voirie et les espaces vert dans le domaine communal.

Les différents certificats de conformité et les plans de recollement ont été adressées en mairie et aux différents services pour les compétences eau et assainissement (EP/EU).

SAS BIG PROMOTION, maître d'ouvrage, représentée par son gérant Mr Gregory BIGEL cède à la commune de Valmont à l'euro symbolique la totalité de la voirie du lotissement ainsi que les délaissés à savoir, les parcelles :

- 199 section 15 de 136 m<sup>2</sup> (cheminement)
- 200 section 15 de 326 m<sup>2</sup> (cheminement)
- 220 section 15 de 2080 m<sup>2</sup> (voirie)
- 222 section 15 de 15 m<sup>2</sup> (trottoir)
- 223 section 15 de 2 m<sup>2</sup> (trottoir)

En conséquence, je vous propose après en avoir discuté et délibéré :

- D'accepter la reprise des parcelles 199/200/220/222/223 section 15 du lotissement « La PEPINIERE »

- D'autoriser M. le Maire ou son représentant M. TOURSCHER Jean à signer tous documents liés à cette opération (acte notarié)

*Approuvé à l'unanimité*

### **Point N°4 : Rétrocession voiries et réseaux Lotissement Les Vergers**

Rapporteur : Monsieur Tourscher

Vu la demande de PA 057 690 20 S0001 déposé le 01/07/2020

Vu la convention de transfert PA du 23/06/2020

Vu la demande de PA 057 690 20 S0001 accord 25/09/2020

Vu la DAACT en date du 23/04/2021

Le lotissement « Les Vergers » étant achevé dans sa totalité conformément à l'autorisation de lotir, il convient de réintégrer la voirie et les espaces vert dans le domaine communal.

Les différents certificats de conformité et les plans de recollement ont été adressées en mairie et aux différents services pour les compétences eau et assainissement (EP/EU).

SAS BIG PROMOTION, maître d'ouvrage, représentée par son gérant Mr Gregory BIGEL cède à la commune de Valmont à l'euro symbolique la totalité de la voirie du lotissement ainsi que les délaissés à savoir les parcelles suivantes :

- 221 section 4 de 114 m<sup>2</sup> (espace vert)
- 228 section 4 de 1 m<sup>2</sup> (cheminement)
- 229 section 4 de 540 m<sup>2</sup> (voirie)
- 201 section 15 de 34 m<sup>2</sup> (voirie)
- 186 section 19 de 57 m<sup>2</sup> (cheminement)
- 192 section 19 de 57 m<sup>2</sup> (voirie)

En conséquence, je vous propose après en avoir discuté et délibéré :

- D'accepter la reprise des parcelles 221/228/229 section 4 ; 201 section 15 ; 186/192 section 19 du lotissement « Les Vergers »

- D'autoriser M. le Maire ou son représentant M. TOURSCHER Jean à signer tous documents liés à cette opération (acte notarié)

*Approuvé à l'unanimité*

### **Point N°5 : Vente parcelle à Mr GOETTMANN Marc**

Rapporteur : Monsieur Tourscher

Faisant suite à la demande de M. GOETTMANN pour une acquisition d'un délaissé Rue de la Gare, la commune a procédé à un arpentage créant la parcelle n°82 en section 17 d'une surface de 1a65ca.

Il a été convenu avec M. GOETTMANN la vente de la parcelle n°82 section 17 de 1a65ca au prix de 60€/a.

M. GOETTMANN donne son accord pour un coût de 99 € (1,65 x 60 = 99 €) et prend à sa charge les différents frais de notaire et d'arpentage (PVA RIBIC&BOUR de 1.080 €).

Le conseil municipal après en avoir discuté et délibéré :

- Autorise la vente de la parcelle n°82 en section 17 à M. GOETTMAN Marc
- Autorise M. le Maire ou son représentant M. TOURSCHER Jean à signer tous documents liés à cette opération (acte administratif ou acte notarié)

*Approuvé à l'unanimité*

### **Point N°6 : Vente parcelles à Mr BOZOK Bulut**

Rapporteur : Monsieur Tourscher

Faisant suite à la demande de M. BOZOK pour une acquisition d'un parcellaire Rue de la Gare en continuité de sa propriété.

La commune a procédé à un arpentage créant les parcelles n°425 en section 16 d'une surface de 0a41ca / n° 427 section 16 d'une surface 0a53ca / n° 303 section 18 d'une surface de 0a05ca/ n° 304 section 18 d'une surface de 0a02ca / n° 288 section 18 d'une surface de 0a08ca soit un total de 1a09ca.

Il a été convenu avec M. BOZOK la vente des parcelles d'une surface totale de 1a09ca au prix de 60€/a soit 65,40€ (1,09a x 60€ = 65,40€).

Les frais d'arpentage on fait l'objet d'une facturation directe à M. BOZOK Bulut.

M. BOZOK Bulut prend à sa charge les différents frais de notaire ou acte administratif.

Le conseil municipal après en avoir discuté et délibéré :

- Annule la délibération du 11/04/2022 point n°12
- Autorise la vente des parcelles n°425 / 427 / 303 / 304 et 288 en section 16 et 18 à M. BOZOK
- Autorise M. le Maire ou son représentant M. TOURSCHER Jean à signer tous documents liés à cette opération (acte administratif ou acte notarié)

*Approuvé à l'unanimité*

## **Point N°7 : Achat parcelle à BIG PROMOTION**

Rapporteur : Monsieur Tourscher

Suite à la demande de rétrocession des lotissements « Les VERGERS et La PEPINIERE » et suivant le plan de recollement des réseaux humides, le réseau d'assainissement passe dans la parcelle 283 en section 15.

Pour ne pas créer de servitude sur cette parcelle il a été convenu avec M. BIGEL gérant de la SAS BIG PROMOTION la vente à la commune de cette parcelle 283 en section 15.

La parcelle 283 en section 15, ne faisant pas partie du PA du lotissement de La PEPINIERE, représente 16a79ca est vendu par BIG PROMOTION au prix de 50€/a soit 839,50€ (16,79 x 50 = 839.50€).

Le conseil municipal après en avoir discuté et délibéré, décide :

- Autorise l'acquérir de la parcelle n° 283 en section 15 d'une contenance de 16a 79ca au prix de 839,50€
- Les frais d'acte étant à la charge de la commune.
- Autorise M. le Maire ou son représentant M. TOURSCHER Jean à signer tous documents liés à cette opération (acte notarié ou acte administratif)

*Approuvé à l'unanimité*

## **Point N°8 : Numérotation Rue des Poiriers**

Rapporteur : Monsieur Tourscher

Suite à l'implantation de deux bâtiments rue des Poiriers, il convient de leur attribuer une numérotation.

La numérotation proposée est la suivante (plan joint),

- Projet 1 n°1
- Projet 2 n°3

Après en avoir discuté et délibéré, le Conseil Municipal :

- approuve la numérotation.
- autorise et donne pouvoir à Mr le Maire ou son représentant à effet de régulariser tous documents liés à cette délibération.



*Approuvé à l'unanimité*

**Point N°9 : Virement de crédits n°01/2024**

Rapporteur : Monsieur le Maire

- Vu la délibération en date du 10/04/2024 adoptant le budget primitif de la commune

Considérant qu'au regard de l'exécution du budget et afin de régulariser en cours d'année d'exercice comptable 2024 le Trésor public nous demande une décision modificative de crédits afin de pouvoir payer un acompte pour les travaux de réhabilitation du cimetière tel que prévu dans le CCAP, il est demandé aux membres du conseil d'autoriser le virement suivant :

**Pour le Budget Commune :**

- DI Ch 23 **compte 238** « Avances versées sur commandes » : + 15.126,00 €
- DI Ch 21 compte 2116 « Travaux cimetière » op.10015 : - 15.126,00 €

**Le conseil municipal après en avoir discuté et délibéré :**

Décide d'autoriser les décisions modificatives à rattacher au BP 2024, en investissement, telles que définies ci-dessus.

*Approuvé à l'unanimité*

Fait et délibéré à Valmont, les jours, mois et an susdits  
Pour extrait conforme :  
Valmont, le 25 juin 2024  
Le Maire  
Salvatore COSCARELLA

### Emargements

|  |  |  |
|--|--|--|
| <b>COSCARELLA Salvatore</b>                              | <b>KLUCZYK Olga</b><br>Absente excusée                 | <b>TOURSCHER Jean</b>  |
| <b>BURTART Béatrice</b>                                  | <b>THIL Joël</b><br>Procuration à D. BADER             | <b>TOURDOT Nathalie</b>  |
| <b>AISSAOUI Dalila</b><br>Procuration à O. KLUCZYK       | <b>BADER Daniel</b>                                    | <b>CAVALIERE Walter</b><br>Procuration à N. TOURDOT            |
| <b>FAGGIN Isabelle</b>                                   | <b>FARESSE Zoulikha</b><br>Absente                     | <b>HAULTIER Pierre-Emmanuel</b><br>Procuration à S. COSCARELLA |
| <b>JULLY Jordan</b>                                      | <b>KONARSKI Rebecca</b><br>Absente                     | <b>MONNEAU Sandra</b>  |
| <b>PERON Daniel</b>                                      | <b>MUSCARI Alexandre</b><br>Procuration à J. TOURSCHER | <b>NIMSGERN Laure</b>  |
| <b>PINCEMAILLE Laurence</b><br>Procuration à L. NIMSGERN | <b>REKAR Christophe</b>                                | <b>VOGEL Dominique</b>   |
| <b>WENDELS Gabriel</b><br>Procuration à B. BURTART       | <b>WINTER Patricia</b><br>Procuration à D. PERON       |  |